

LA MORTALITÉ DES ENFANTS.

Les enfants sont un héritage qui vient du Seigneur ; la fécondité est une récompense.

Ps. 126, v. 4.

(Suite.)

Après avoir écrit ce qui précède, nous avons trouvé dans un ouvrage de Tissot publié en 1761 un passage qui confirme pleinement tout ce que nous venons d'avancer sur l'alimentation des enfants. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ce vieil auteur :

“ L'on doit éviter, dit-il, de donner trop à manger aux enfants, et les régler pour la quantité des aliments et les heures des repas ; ce qui est très possible même dès les premiers jours de leur naissance, quand celle qui les nourrit, le veut. C'est peut-être l'âge où il convient le mieux de le faire, parce que c'est celui où l'uniformité constante de leur vie doit faire présumer que leurs besoins sont plus constamment égaux.

“ Un enfant qui a déjà quelques années, qui est abandonné à sa vivacité, change ses besoins ; sa vie est irrégulière, son appétit doit l'être ; il y aurait par là même de l'inconvénient à l'assujettir trop servilement à une règle exacte dans la quantité et l'ordre des aliments ; la dissipation étant inégale, le besoin de réparation ne peut pas être constant : mais chez le petit enfant, l'uniformité au premier de ces égards rend utile l'uniformité par rapport au second. La maladie est la seule chose qui doive apporter quelque